

FEUILLET DE CLÔTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09/09/2022 À 20H00

Membres présents

Anthony BRETHONNIER, Patrice BOUTET, René BRUYERE, Arnaud CHEYLUS (secrétaire de séance), Philippe DUREL, Jean Paul LABE, Jean Luc OBLETTE, Dominique RORY (Maire), Irène PION

| Numéro d'ordre | Contenu de la délibération | Résultat du vote |
|-----------------------|--|-------------------------|
| 2022-33 | Approbation du rapport sur le prix et la qualité des services de l'eau potable 2021 (RPQS) | adoptée à l'unanimité |
| 2022-34 | Adoption du rapport sur le prix et la qualité des services de l'assainissement collectif 2021 (RPQS) Décision de le mettre en ligne sur le site de l'Observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (RPQS) Renseignement et publication les indicateurs de performance des services publics de l'eau et de l'assainissement (RPQS) | adoptée à l'unanimité |
| 2022-35 | Validation du principe de la charte partenariale à conclure avec la CC de Forez Est Autorisation au Maire pour signer tous les documents nécessaires | adoptée à l'unanimité |
| 2022-36 | Accord subvention aide aux commerces "p'tite cremerie d'Armony" | adoptée à l'unanimité |
| 2022-37 | Adoption du taux de 1% de reversement pour le partage obligatoire de la taxe d'aménagement avec la communauté de communes Forez-Est | adoptée à l'unanimité |
| 2022-38 | Proposition de ne pas mettre en place le dispositif ZORCOMIR | adoptée à l'unanimité |
| 2022-39 | Autorisation pour le maire de faire des demandes de subvention pour l'aménagement d'une aire de camping-car | adoptée à l'unanimité |
| 2022-40 | Autorisation pour le Maire de demander des subventions dans le cadre des amendes de police | adoptée à l'unanimité |

Signature du Maire

Le Maire de St JODARD,
M. Dominique RORY



Signature du secrétaire